

ASL La joie de vivre

Chez le président M. Jérémie Defacques
510 Bd de la joie de vivre
83400 — HYÈRES
<https://www.asl-jdv.fr>
asljdv83@gmail.com

Hyères, le dimanche 18 janvier 2026

Loti-info N° 40

Changement de l'équipe dirigeante de l'ASL la joie de vivre

La passation de pouvoir entre M. Martin et M. Defacques est effective. Les accréditations auprès de la Banque du Crédit Agricole ont été établies le 17 janvier 2026 au nom de M. Lécuyer, en tant que trésorier, et de M. Defacques, en tant que président de l'ASL.

Le 17 janvier le solde du compte courant s'établit à 2308,39 € et celui du livret A à 8409,3 €. M. Martin a remis un état bancaire du compte courant au format Excel directement rapatrié sous forme numérique du Crédit Agricole.

La nouvelle adresse courriel de « La joie de vivre » est asljdv83@gmail.com. L'ancienne adresse asl.joiedevivre@orange.fr ne sera pas immédiatement fermée afin de nous assurer que tous les usagers ont été avertis.

L'adresse du nouveau siège de l'ASL est chez **M. Defacques : 510 Bd de la joie de vivre 83400 Hyères**.

Cette nouvelle adresse du siège social impose une modification des statuts auprès de la préfecture.

L'IBAN reste inchangé, mais le RIB, s'il conserve l'intitulé « ASL LA JOIE DE VIVRE », changera d'adresse. Nous attendrons la publication du récépissé de la préfecture pour que le Crédit Agricole édite le nouveau RIB avant de mettre à jour le site.

Vous pourrez déposer vos chèques pour ceux qui ne peuvent effectuer des virements à l'adresse du trésorier, **M. Lecuyer 787 Bd de la Joie de vivre**. (Voir plan joint en page 2) Mais, pour nous faciliter la gestion de la comptabilité, il est préférable d'utiliser le virement bancaire. <https://asl-jdv.fr/index.php/grands-projets/cotisations>.

Nous vous rappelons que pour 2026, la **cotisation s'élève à 323 € et la réserve financière à 33 €**. Ces sommes devront être versées avant fin mars 2026.

L'appel de fonds concernant les travaux de réfection de la canalisation des eaux usées sera appelé dans le mois qui précédera le début des travaux.

Les archives, sous forme papier, et le disque dur de sauvegarde des données historiques de l'ASL ont été remis au président M. Defacques. Le site internet <https://asl-jdv.fr> toujours à disposition des colotis et des structures concernées par la gestion de l'ASL, est un dispositif qui vous permet de retrouver facilement l'essentiel des documents liés aux règles, à la gestion et à la vie quotidienne du lotissement.

Ce site sera géré par Mme Defacques comme convenu lors de nos dernières AG.

Les documents comptables ont été remis à M. Lécuyer.

Le Pdt sortant Alain Martin

Le Pdt élu Jérémie Defacques

